L'ACTUALITÉ DANS LE CHER
Page 3

RENCONTRE DES NOUVEAUX ADHÉRENTS
Page 4

JOURNÉE DES MANDATÉS
Page 5

LES VISAGES ET PROJETS DE L'URI CENTRE
Page 7-8-9-10

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

N°166
décembre 2024

Le magazine des militants de la Région Centre-Val de Loire

InterVals



RENCONTRE RD
Page 11

ACTION TERRAIN TPE
Page 12

CHALLENGE COUP D'BOOST
Page 13

AG UD CHARTRES S'ENGAGER POUR L'AVENIR
Page 14



ACTUALITÉ

Gilles LORY

Le 4 décembre, avec le vote de la censure contre le gouvernement de Michel Barnier, il a été mis fin à un scénario qui était malheureusement écrit dès le soir du deuxième tour des élections législatives. En construisant un « socle commun » hétéroclite, qui ne partageait pas les mêmes priorités et qui ne constituait pas une majorité absolue à l'Assemblée, il était évident que ce gouvernement rencontrerait, à la première secousse, une motion de censure. Le temps pris par le Président de la République pour nommer un Premier Ministre (51 jours après la démission de Gabriel Attal) n'a vraisemblablement pas contribué à construire un budget cohérent, ni permis de construire des compromis qui auraient permis d'éviter la censure du gouvernement. De même, le postulat du Président de la République de ne vouloir construire un gouvernement qu'avec les forces macronistes, du MODEM et de LR, qu'il savait pourtant minoritaires, induisait nécessairement un échec à terme.

À l'heure où sont écrites ces lignes, **nous ne connaissons pas le choix que fera le Président de la République pour le Premier Ministre,** ni si celui-ci pourra parvenir à constituer une majorité.

Le pays est cependant confronté à **une situation inédite et remplie d'incertitudes.** Ce ne sera certes pas le chaos puisque la Constitution prévoit des dispositions dans le cas où le budget n'est pas adopté et pourrait permettre la prise de certaines décisions (même si les constitutionnalistes sont très partagés sur les latitudes ouvertes par ces dispositions). Cependant, il n'est pas concevable de **laisser le pays sans gouvernement dans l'attente de nouvelles élections législatives.** Ces élections ne pourront vraisemblablement pas intervenir avant septembre ; il ne semble en effet pas possible de réaliser ces élections en plein été. Rien ne dit d'ailleurs que ces possibles élections législatives permettraient de dégager une majorité absolue, l'équilibre des forces politiques étant peut-être durable. Il est donc nécessaire de procéder par **une autre méthode,** en donnant la possibilité au Parlement de construire des compromis, projet par projet, pour le bien du plus grand nombre.

Alors que la situation économique du pays se dégrade, comme en témoignent les nombreux plans sociaux annoncés, que le chômage repart à la hausse, que nos services publics sont en **grandes difficultés,** que des secteurs d'activités (agriculture, automobile…) rencontrent **des crises majeures,** il n'y aurait rien de pire que de ne rien faire en attendant que de futures élections règlent la situation. Le déficit public, même si on peut être très critique sur la façon dont il a été créé, ne disparaîtra pas comme par magie avec la censure du gouvernement. Au contraire, il risque de s'accentuer si rien n'est fait, rendant la situation encore plus difficile et les solutions de redressement plus douloureuses.

Il faut donc que les partis politiques actuels et, plus particulièrement, les parlementaires prennent la mesure de la situation, notamment que personne ne peut gouverner seul et appliquer exclusivement son programme. Il faut donc **travailler à la construction de compromis, respectant en cela la volonté des Français qui n'a donné à aucun parti politique une majorité absolue.** Ils doivent donc sortir des visées politiciennes et de la tétanie engendrée par les prochaines échéances électorales pour travailler ensemble à l'avenir du pays et au bien-être de ses habitants. Ce qui est possible dans d'autres pays européens est également possible en France, **si chacun accepte d'y mettre un peu de bonne volonté. Le pays ne peut pas attendre.**

Gilles LORY
Secrétaire Général

AGENDA

- **6 MARS**
 Journée Charge de travail Cadres
 ORLÉANS
- **6 - 7 MARS**
 Salon CSE
 TOURS
- **20 MARS**
 Accueil nouveaux adhérents
- **1er AVRIL**
 Salon CSE
 ST-AIGNAN
- **30 SEPT - 1er OCT**
 Évènement URI

Dialogue social et enjeux locaux :

échanges constructifs avec Loïc Kervran

Lors de cette rencontre, étaient présents : Rachid Bouadma, Jean-Michel Antich et Annie Baptiste (partiellement) pour la CFDT, Agnès pour l'UNSA, Estelle Crépin pour la FSU, et Loïc Kervran, député de la 3ème circonscription du Cher (Horizons). Les députés Nicolas Sansu (2ème circonscription, PC) et François Cormier-Bouligeon (1ère circonscription, Renaissance) étaient excusés. La CGT, qui avait participé à une précédente réunion, a choisi de ne pas être présente cette fois.

Les échanges avec Loïc Kervran ont porté sur des enjeux majeurs :

- **Le SMIC et le pouvoir d'achat** :

Le député a souligné que le SMIC actuel ne permet pas de vivre dignement et a plaidé pour une meilleure valorisation du travail, afin qu'il paie davantage que les aides sociales comme le RSA.

- **Taxation des héritages :**

Appuyant une étude de Xerfi, il a relevé l'importance croissante de la fortune héritée (60 % du patrimoine total en 2023) et s'est déclaré favorable à une taxation plus forte des gros héritages, notamment sur l'immobilier.

- **Éducation :**

Opposé à la suppression de 4 000 postes d'enseignants, une mesure finalement annulée en commission, il s'est dit déterminé à défendre l'école publique et son maintien en milieu rural. Sur les subventions à l'école privée, il estime qu'il n'est pas opportun d'ouvrir ce débat actuellement.

- **Réforme des retraites et pénibilité :**

Il a insisté sur la nécessité de rouvrir les discussions.

- **Rationalisation administrative :**

Le député a évoqué une réforme à long terme du mille-feuille administratif, proposant une clarification des rôles entre collectivités (communes, communautés de communes, départements, régions) pour éliminer les doublons et supprimer certaines structures intermédiaires inutiles.

- **Loi Bien Vieillir et autonomie :**

Concernant cette loi prévue pour avril 2024, il a critiqué le manque d'initiative du CD18 (Cher) dans la gestion des EHPAD et le maintien à domicile, appelant à une meilleure organisation pour attirer du personnel (véhicules pour intervenants, meilleure coordination des associations, etc.).

- **Santé :**

Bien que des budgets soient disponibles pour l'hôpital, il a déploré le manque de candidats pour les postes ouverts, soulignant les efforts déjà réalisés ces dernières années.

La réunion s'est conclue sur l'idée **d'organiser une prochaine rencontre avec, si possible, la participation des trois députés du Cher pour approfondir ces discussions.**

Rachid BOUADMA

Rencontre CFDT-MEDEF :

Enjeux économiques, sociaux et perspectives pour le Cher

Lors d'un rendez-vous entre le bureau de l'UD du Cher (représenté par Rachid Bouadma, Annie Baptiste et Jean-Michel Antich) et les représentants du MEDEF (Xavier Bensac pour le Cher et Nicolas Dumas pour la région Centre-Val de Loire), plusieurs sujets majeurs ont été discutés : **pouvoir d'achat, conditions de travail, recrutement et réforme des retraites.**

La CFDT a mis en avant la nécessité de **relancer l'observatoire du dialogue social dans le Cher**, toujours inactif depuis la période Covid, pour renforcer les échanges entre partenaires sociaux. Elle a également **alerté sur les difficultés rencontrées par des entreprises** locales importantes comme la cimenterie de Beffes, Volailles de Blancafort et Mécachrome à Aubigny. Selon la CFDT, un manque d'investissements dans ces entreprises **aggrave leurs difficultés économiques, menaçant leur survie.**

De son côté, le MEDEF a relativisé la situation, notant que les défaillances d'entreprises concernent surtout des petits commerces avec peu de salariés. Néanmoins, au niveau national, la hausse du nombre de salariés touchés par ces faillites reste un sujet d'inquiétude.

Le MEDEF a aussi abordé le sujet de **l'apprentissage**, estimant que la probable baisse des aides ne devrait pas réduire le nombre d'apprentis, les entreprises ayant un besoin crucial de main-d'œuvre formée. Concernant la pénibilité, des initiatives comme l'usage d'exosquelettes sont mises en place dans certaines entreprises pour **améliorer les conditions de travail.**

Sur la transition écologique, le MEDEF régional accompagne les entreprises en leur proposant des **expertises pour réduire leur consommation d'énergie et d'eau,** des démarches encore peu maîtrisées par de nombreux dirigeants.

Enfin, le MEDEF a exprimé sa volonté de **reprendre les discussions avec les partenaires sociaux sur la réforme des retraites.** Prochain rendez-vous pour l'UD du Cher : une rencontre avec la CPME pour poursuivre ces échanges essentiels.

Rachid BOUADMA





FIDÉLISATION
des nouveaux adhérents de la Cfdt Centre-Val de Loire

Le développement syndical est une priorité partagée dans toute l'organisation CFDT. La notion de fidélisation l'est tout autant afin de conforter notre syndicalisme d'adhérents.

L'URI Centre-Val de Loire organise tous les ans, avec le concours des 6 Unions Départementales et Unions de Syndicats de la région, deux soirées d'accueil à destination des nouveaux adhérents, et ce dans les 6 départements simultanément. L'objectif est d'aider les syndicats à fidéliser les nouveaux adhérents et **leur faire découvrir la CFDT en toute convivialité.**

Les soirées sont animées par les secrétaires généraux des territoires. Y participent les syndicats inscrits dans la démarche, les délégués syndicaux et les secrétaires de sections dès lors que des adhérents sont invités et présents.
Sous la forme d'une présentation de la CFDT, **les nouveaux adhérents découvrent le syndicat, et un temps d'échange avec leurs syndicats présents est organisé.**

UN ÉVÉNEMENT RÉGIONAL BIANNUEL DE FIDÉLISATION :

Rappel de l'événement :

- Pour tous les nouveaux adhérents de la CFDT Centre-Val de Loire (période de 6 mois).
- Inscription de l'événement au calendrier régional.
- 2 fois par an : mars / octobre.
- Dans les 6 territoires de la région.
- Simultanément : aux mêmes dates et horaires.

" LA DYNAMIQUE COLLECTIVE EST DORÉNAVANT LANCÉE ! "

Au cours des deux soirées d'accueil des nouveaux adhérents, qui se sont déroulées le jeudi 21 mars 2024 et le mardi 8 octobre 2024 de 18h00 à 20h00, nous avons invité 4 378 nouveaux adhérents. Au final, **275 adhérents ont été accueillis,** ce qui représente pour ces nouvelles initiatives une participation de plus de 6 %. Les adhérents reçoivent également un **kit de bienvenue avec plusieurs outils CFDT et, à l'issue, un pot de convivialité est offert.**

Les **deux prochaines soirées** d'accueil pour 2025 sont déjà connues.

Notez les dates :

- Jeudi 20 mars
- Jeudi 9 octobre

Exemple d'invitation aux adhérents :



Nicolas UBEL

UNE JOURNÉE CONSACRÉE :
A LA SANTÉ PUBLIQUE, LE 5 NOVEMBRE 2024



Notre Région **souffre de multiples difficultés d'accès aux soins :** faible densité médicale, médecins saturés, territoires ruraux éloignés des centres de soins, inégalités territoriales, difficultés dans les hôpitaux publics...

Dans un contexte de vieillissement plus rapide que la moyenne nationale de notre population, d'une tendance plus marquée qu'ailleurs de nos internes à quitter le Centre-Val de Loire, et d'un corps médical âgé, les perspectives d'évolution de notre système de santé sont inquiétantes.

Trois chiffres illustrent cette situation :

- **1 habitant sur 5** de la Région n'a pas déclaré de médecin traitant ;
- **35 %** des médecins généralistes ont plus de 60 ans ;
- **La densité est de 350 médecins pour 100 000 habitants,** soit la plus basse de France métropolitaine. Sans action collective de la part des acteurs concernés, il est prévu une baisse continue de la densité médicale.

Face à ce diagnostic sombre, la CFDT s'est mobilisée, notamment au sein du CESER, pour proposer de nouvelles mesures fortes. Certaines demandes ont été entendues : il s'agit notamment du **doublement du nombre de médecins** formés avec la création d'une faculté de médecine à Orléans, la transformation du CHRO en Centre Hospitalo-Universitaire à Orléans, **l'augmentation du nombre de postes d'internes, l'augmentation du nombre de places dans les formations sanitaires et sociales, le financement de dispositifs d'exercice regroupé** (les maisons de santé pluridisciplinaires)... Mais ces mesures mettront du temps à produire leurs effets et, dans l'intervalle, il faut trouver des solutions pour permettre à chacun d'accéder aux soins.

C'est pour cette raison, pour franchir une nouvelle étape de mobilisation, que la CFDT Centre-Val de Loire a **réuni ses mandatés** siégeant dans les instances traitant des questions de santé, **ses responsables territoriaux et les syndicats plus spécifiquement** concernés par cette question. Jocelyne Cabanal, Secrétaire nationale responsable notamment des questions de santé et de protection sociale, participait à nos travaux. Après avoir fait un tour d'horizon des perspectives nationales et régionales sur ce sujet, un tour d'horizon a été réalisé sur chaque structure où la CFDT siège. Des travaux de groupes ont permis de travailler sur des **pistes d'amélioration** pour un travail plus en réseau entre les différents responsables CFDT sur les questions de la santé publique, ceci afin de peser avec plus de force sur les décisions qui seront prises. De même, une réflexion a été engagée sur les thématiques à porter en priorité.

Sur la base de ce travail, le Bureau Régional a considéré que la **priorité était à porter sur la question de l'attractivité des métiers du soin.** Il s'agit là d'une première étape d'un travail qui doit impliquer l'ensemble de la CFDT pour répondre aux enjeux et défis rencontrés en Centre-Val de Loire.



Gilles Lory

VOUS AVEZ UN PROJET LOGEMENT ?

TROUVER UN LOGEMENT ET/OU DÉMARRER DANS LA VIE ACTIVE

- **Différentes solutions locatives**[1] existent pour répondre à tous les besoins : les logements sociaux et intermédiaires, accessibles depuis la plateforme **al-in.fr**, les logements temporaires…
- **Visale, une garantie 100 % gratuite** qui rassure votre propriétaire en couvrant les risques d'impayés de loyers et facilite ainsi votre accès au logement privé.
- **L'AVANCE LOCA-PASS®, un prêt sans frais ni intérêt,** pour financer le dépôt de garantie demandé à votre entrée dans les lieux.
- **L'AIDE MOBILI-JEUNE®,** si vous êtes alternant, **une subvention jusqu'à 100 € par mois** pour alléger votre loyer.

ACHETER UN BIEN IMMOBILIER

- **Le conseil en financement et en accession** pour vous accompagner et vous conseiller jusqu'à la concrétisation de votre projet d'achat.
- **Un prêt accession**[2] pour aider à la **construction ou l'acquisition d'un logement neuf** (à titre de résidence principale) ou à **toute acquisition en accession sociale.**

Ces aides facilitent l'accès au logement des jeunes

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) L'accès aux offres de logement, aux services d'accompagnement locatif, à la plateforme AL'in et l'attribution des logements par les bailleurs sont strictement gratuits. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque facturation ou rétribution. Par ailleurs, Action Logement n'établit et n'adresse aucun bon de visite aux candidats. Si de l'argent vous est demandé, il s'agit d'une fraude que vous pouvez dénoncer à l'adresse fraude.als@actionlogement.fr

FINANCER DES TRAVAUX

- **Des prêts travaux** pour financer divers travaux réalisés par une entreprise dans votre résidence principale, dont vous êtes propriétaire : rénovation, amélioration de la performance énergétique, adaptation handicap ….

INVESTIR DANS L'IMMOBILIER

- **Le programme Action Cœur de Ville**[3], **des financements attractifs** pour des travaux d'amélioration ou de réhabilitation d'une maison ou d'un immeuble collectif en centre-ville.
- **L'offre complète et sécurisée Louer pour l'Emploi**[2], des financements pour rénover votre bien et des aides pour le louer sereinement.
- **La garantie Visale,** une sécurisation de vos revenus locatifs.

FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT

Le service accompagnement social, en cas de difficultés qui fragilisent votre accès ou maintien dans un logement. **Personnalisé, confidentiel et gratuit**, ce service propose des **solutions adaptées** : analyse de la situation, si besoin recherche d'aides financières, accompagnement administratif et budgétaire…

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur.

(2) L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours et la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

(3) Services disponibles uniquement dans certaines régions.

AVANCE LOCA-PASS®, Visale et AIDE MOBILI-JEUNE® sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.

Septembre 2023 - Action Logement Services - SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris - Immatriculée à l'ORIAS
sous le numéro 17006232 - Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR - Document non contractuel

DÉCOUVREZ LES VISAGES ET LES PROJETS DE L'URI CENTRE-VAL DE LOIRE :



Des Objectifs Concrets pour l'Avenir

FORMATION SYNDICALE



L'objectif est de redéfinir les prérequis des formations pour les mandatés et élus, harmoniser les fiches descriptives du catalogue de formation, simplifier les modalités d'inscription, assurer l'accessibilité des dossiers pour les formateurs, concevoir les fiches de fonction des acteurs de la formation, redéfinir la prise en charge des frais de formation, élargir le réseau de formateurs, favoriser la montée en compétences des formateurs, mettre à jour les dossiers en fonction des évolutions réglementaires, innover avec des formations E-learning et micromodules, co-construire annuellement le plan de formation, favoriser la mise en place de responsables de formation dans les structures, et lier les thématiques de la formation aux autres groupes de travail.

David BABAULT
06 26 96 01 79
dbabault@centre.cfdt.fr

GASEL



L'objectif est de faire connaître mon rôle dans les orientations politiques, de mettre en place les formations GASEL et d'organiser une rencontre des responsables politiques de GASEL.

Christine LE MOAL
06 02 10 26 33
clemoal@centre.cfdt.fr



JEUNES

L'objectif est d'outiller les sections syndicales d'entreprises (SSE), de renforcer le réseau Jeune(s)CVL, de communiquer auprès des jeunes, et de renforcer l'action des jeunes.

Teddy AVELINE
06 33 92 73 31
taveline@centre.cfdt.fr

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE



L'objectif est de faire un bilan de la structuration en groupes locaux, de poursuivre l'engagement de la CFDT Centre-Val de Loire dans le PPV (Pacte du Pouvoir de Vivre) régional, d'organiser un événement PPV pour relancer la dynamique et concrétiser l'engagement mutuel, et d'informer le BR et les syndicats des actions et réflexions du PPV (national/régional).

Gilles LORY
06 78 39 82 88
glory@centre.cfdt.fr



FONCTIONS PUBLIQUES

L'objectif est de cibler les actions en fonction de la répartition des adhérents, préparer les instances régionales, valoriser les mandats SRIAS et FIPHFP, renforcer le réseau des référents FP, préparer les élections professionnelles, proposer des actions adaptées et diffuser des informations spécifiques à la FP.

Christine LE MOAL
06 02 10 26 33
clemoal@centre.cfdt.fr

SANTÉ AU TRAVAIL QVCT HANDICAP



L'objectif est de relancer le chantier Santé au Travail en générant une dynamique collective sur la santé, la QVCT et le handicap, de promouvoir la QVCT par une méthode diffusée, d'harmoniser les pratiques SSCT entre le public et le privé, et de mieux appréhender le handicap au travail.

Xavier RAHARD
07 84 15 94 13
xrahard@centre.cfdt.fr



DOF

L'objectif est de garantir la cohérence des objectifs de développement avec les orientations politiques du DOF, d'accompagner les collectifs des structures, de mettre en cohérence les objectifs de changement après centralisation des besoins en formation, de réaliser au moins 50 % de diagnostics sur la mandature, et de contractualiser annuellement avec au moins 12 syndicats.

Nathalie DUMAIS
07 85 66 18 04
ndumais@centre.cfdt.fr

TPE



L'objectif est d'accompagner les syndicats et de renforcer notre action de terrain.

Teddy AVELINE
06 33 92 73 31
taveline@centre.cfdt.fr



ARC

L'objectif est d'augmenter le nombre d'accompagnants formés en région, de diffuser et promouvoir le dispositif au plus grand nombre, et de faire vivre le réseau ARC.

Éric FRAIPONT
06 78 33 17 31
efraipont@centre.cfdt.fr



FORMATION PROFESSIONNELLE

L'objectif est de développer l'intérêt politique de la Sécurisation des Parcours Professionnels (SPP), de renforcer la connaissance des dispositifs, d'accompagner les équipes et d'assurer le service à l'adhérent, tout en portant les positions de la CFDT.

Éric FRAIPONT
06 78 33 17 31
efraipont@centre.cfdt.fr

JURIDIQUE



L'objectif est d'étoffer l'équipe et monter en compétences, de mettre à jour les fichiers, de redéfinir les missions des acteurs et de les faire connaître en région, d'animer le réseau juridique, de définir et formaliser un processus de désignation des acteurs juridiques, et de proposer un parcours de formation.

Thierry VISEUX
06 89 01 82 02
tviseux@centre.cfdt.fr



SANTÉ PUBLIQUE

L'objectif est de créer un réseau CFDT des acteurs sur les questions de santé et d'élaborer une politique régionale CFDT sur la santé publique, partagée et portée par tous.

Gilles LORY
06 78 39 82 88
glory@centre.cfdt.fr

CADRES



L'objectif est de connaître la répartition des adhérents cadres pour mieux cibler nos actions, sensibiliser les structures à la thématique cadres, former les militants à la syndicalisation des cadres, proposer des actions spécifiques pour les cadres, y compris retraités, et préparer collectivement le syndicalisme cadre.

Christine LE MOAL
06 02 10 26 33
clemoal@centre.cfdt.fr



DÉVELOPPEMENT

L'objectif est d'augmenter le nombre d'adhérents et d'implantations dans la région Centre-Val de Loire, de se développer là où nous ne sommes pas implantés, de présenter des actions de développement dans les zones éloignées du syndicalisme, de créer un réseau de responsables développement, de proposer et de développer des outils innovants pour aider les syndicats, d'aider les syndicats à fidéliser les adhérents, de sensibiliser les structures en lien avec les UTRs, et de poursuivre le déploiement des initiatives envers les jeunes et les cadres.

Nicolas UBEL
06 02 19 25 06
nubel@centre.cfdt.fr



RENCONTRE DES RESPONSABLES DÉVELOPPEMENT des structures régionales

LE DÉVELOPPEMENT :

Axe majeur pour renforcer le nombre d'adhérents, affirmer notre capacité à agir et augmenter notre représentativité en région Centre-Val de Loire

Dans le cadre des travaux engagés par la CFDT Centre-Val de Loire, l'ambition du groupe de travail régional en charge du développement a été de recenser et de créer un réseau de responsables de développement et de chargés de syndicalisation des structures régionales en charge du développement pour partager, échanger et travailler autour des pratiques syndicales.

À cette occasion, deux rencontres ont été organisées, les 7 mars et 3 décembre de cette année. Nous avons réuni **23 militants** lors de la première réunion. Le réseau a grandi entre les deux rencontres, puisque **38 militants** ont assisté à la deuxième journée.

Le réseau compte aujourd'hui **46 militants, dont 35** sont identifiés par leur syndicat comme référents sur le développement. Les militants sont en lien grâce au groupe WhatsApp mis en place à cette occasion.
L'objectif de ces nouvelles initiatives est **d'aider les syndicats à se développer en nombre d'adhérents et de communiquer des outils de développement.**

La première réunion était axée sur la thématique du développement en général, autour d'échanges d'expériences et de pratiques syndicales. Après la présentation des méthodes et des outils tels que CART'O, mis en place par l'URI Centre pour créer une cartographie des implantations syndicales, ADMAT (Adhésion dématérialisée) et OSCAR (Outil de Suivi des Contacts et Adhérents en Réseau), nous avons communiqué des méthodes pour mettre en place un plan de développement syndical. À l'issue, les militants ont travaillé en atelier pour imaginer une action de développement.
Ces ateliers de travail ont permis d'organiser plusieurs actions de syndicalisation dans les territoires (validées dans les bureaux de syndicat).

Un travail sur la fidélisation des futurs adhérents retraités a rythmé les débats de la deuxième journée de travail, avec pour objectif de sensibiliser les responsables de développement et de communiquer les offres de services des Unions Territoriales des Retraités. **Environ 33 % des adhérents de la CFDT Centre-Val de Loire ont plus de 55 ans** ; accompagner ces adhérents vers les UTR est un enjeu de fidélisation important.

Dans son rôle de fonction support, la CFDT Centre-Val de Loire contribue à aider les structures régionales sur la thématique du développement avec la présentation du plan de campagne de développement 2025.

Les dates des prochaines réunions :
- **27 mai 2025**
- **13 novembre 2025**



Nicolas UBEL

Les militants CFDT du Centre-Val de Loire en action pour les élections TPE









Dans tous les départements de la région Centre-Val de Loire, les militants CFDT se sont mobilisés pour les élections des Très Petites Entreprises (TPE), un rendez-vous crucial pour la représentativité des travailleurs des structures de moins de 11 salariés. Les équipes syndicales, avec une énergie sans faille, ont multiplié les initiatives sur le terrain pour inciter les salariés à voter et à faire entendre leur voix.

Ayant organisé des phonings, des points presse, des accueils physiques dans les locaux CFDT et des actions de proximité, elles ont accompagné les adhérents et sensibilisé les électeurs. Ces actions ont témoigné de la force de l'engagement des militants.

Le scrutin a constitué une occasion unique de défendre les droits des travailleurs dans ces petites structures souvent éloignées des dispositifs classiques de représentation.

La CFDT Centre-Val de Loire tient à remercier chaleureusement toutes les équipes impliquées dans cette campagne. Leur mobilisation, qui a été exemplaire, a permis de faire vivre les valeurs de justice sociale et de progrès collectif.

Quelques chiffres clés en France :

- Plus de 5 millions de salariés concernés.
- 80 % des entreprises françaises sont des TPE.

L'équipe régionale donne rendez-vous dans le prochain numéro pour découvrir les résultats de ce scrutin et les perspectives pour renforcer cette dynamique dans les années à venir !

Teddy AVELINE

CHALLENGE DE DÉVELOPPEMENT COUP D'BOOST 2024



VIVEZ À FOND LE DÉVELOPPEMENT !



Coup d'Boost, qu'est-ce que c'est ?

• **Un temps fort** pendant lequel **toute la CFDT** se met collectivement en mouvement pour faire du développement un moteur de l'action syndicale.

• Un état d'esprit : une **communauté** de militantes et de militants CFDT qui partagent un même objectif, **développer et renforcer la CFDT.**

Cette année, l'URI Centre-Val de Loire a décidé d'abonder en région le dispositif confédéral du challenge de développement Coup d'Boost.

L'inscription au challenge confédéral entraîne automatiquement l'inscription aux challenges régionaux :

" Les Olympiades du Développement ! "

En résumé :

Les inscriptions se sont déroulées du 1er avril au 30 juin 2024 sur **coupdboost.cfdt.fr.**

Les challenges ont eu lieu :

Du 1er mai au 1er décembre 2024.

Le Coup d'Boost URI Centre-Val de Loire se décline en 3 challenges :

• Un challenge adhésions (générales).
• Un challenge adhésions jeunes.
• Un challenge adhésions cadres.

Dans chacune de ces catégories, sont récompensés les 3 premiers syndicats ayant réalisé **le plus grand nombre d'adhésions**, soit au total 9 primés. En cas d'ex æquo : départage sur le taux de progression en %.

Au total, **9 bons** ont été gagnés pour une valeur de 1 800 €, répartis comme suit :

- **1er : 300 €**
- **2ème : 200 €**



- **3ème : 100 €**

15 syndicats inscrits au Challenge de développement régional :

1. Syndicat Construction Bois du Loiret et de l'Eure-et-Loir (avant régionalisation).
2. Syndicat des Services 28.
3. Syndicat des Services du Val de Loire.
4. Syndicat des Services du Loiret.
5. Interco de l'Indre.
6. Interco du Loiret.
7. Syndicat des Finances Centre-Val de Loire.
8. Syndicat Général de l'Éducation Nationale.
9. Syndicat Santé Sociaux du Cher.
10. Syndicat Santé Sociaux Eure-et-Loir.
11. Syndicat Santé Sociaux Indre-et-Loire.
12. Syndicat Santé Sociaux du Loiret.
13. Syndicat Protection Sociale Centre.
14. Syndicat Chimie Énergie Centre-Val de Loire.
15. Syndicat Communication Conseil Culture Berry-Val de Loire.

Résultats du Challenge Coup d'Boost CFDT Centre-Val de Loire :

CHALLENGE ADHÉSIONS (GÉNÉRALES) :

- **1er :** Syndicat Interco du Loiret : **+50**
- **2ème :** Syndicat des Services du Val de Loire : **+40**
- **3ème :** Syndicat Finances Centre-Val de Loire : **+30**

CHALLENGE ADHÉSIONS JEUNES :

- **1er :** Syndicat des Services du Val de Loire : **+27.**
- **2ème :** Syndicat Chimie Énergie CVDL : **+18.**
- **3ème :** Syndicat Santé Sociaux du Cher : **+15.**

CHALLENGE ADHÉSIONS CADRES :

- **1er :** Syndicat Interco du Loiret : **+14.**
- **2ème :** Syndicat des Services du Val de Loire : **+11** (taux de progression de +16,18 %).
- **3ème :** Syndicat Chimie Énergie CVDL : **+11** (taux de progression de +3,40 %).

Les lauréats en région ont reçu des bons d'achat pour ObjetRama lors de l'Assemblée Générale des Syndicats du 10 décembre à Blois. Un lot contenant quelques outils et goodies proposés par l'URI a également été remis à tous les syndicats inscrits.

Bravo à tous les syndicats pour leur participation ! **Ensemble, continuons de développer la CFDT.**



Nicolas UBEL

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Union Départementale (UD) d'Eure-et-Loir, dans les locaux de Chartres.

En date du 19 novembre 2024, s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'Union Départementale Eure-et-Loir dans les locaux de Chartres.

Après l'accueil des délégations des différents syndicats présents sur l'UD 28, l'Assemblée Générale a pu débuter :
38 présents, issus de 9 syndicats, représentant 230 mandats sur un total de 284 mandats potentiels, soit 81 %.

Une commission des mandats et des votes a été élue. Après lecture du Règlement Intérieur de l'AG, celui-ci a été **voté à l'unanimité des présents.**

Le Rapport d'Activité a été lu par la Secrétaire Générale, accompagné d'une présentation des formations sur le territoire.

Une présentation de la Trésorerie de l'UD 28 a été faite par le Trésorier, et à l'issue, **quitus lui a été donné.**

Nous avons ensuite eu un débat sur la démocratie interne et une présentation de l'application **« Je participe »** par Christophe Dague, Secrétaire Confédéral.

Pour la suite de la journée, une présentation des prestations de la **MACIF** a été faite.

Cette journée, **riche en informations et en apports externes, a été très bien perçue.**

Christine LE MOAL



S'engager pour l'avenir :

Le syndicat Banques-Assurances signe la charte ARC

Le 27 septembre dernier, lors du conseil de syndicat Banques-Assurances de la région Centre, le secrétaire général du syndicat, **Thierry Repellin**, **a signé la charte d'engagement ARC au nom du syndicat**, en présence de David Babault, référent ARC pour l'URI Centre-Val de Loire.

Le bureau du syndicat avait découvert toute la richesse du dispositif lors d'un **atelier sur l'accompagnement** au mois d'avril. Pour Thierry Repellin : « L'atelier nous a permis de comprendre tout l'intérêt d'avoir des accompagnants formés et de structurer une politique d'accompagnement dans un syndicat régional avec des sections ayant des besoins spécifiques. Le dispositif est également très utile pour accompagner nos nouvelles sections ou celles qui ont connu un fort renouvellement. »

Cette signature a été l'occasion de partager cet engagement avec la vingtaine de militants présents et de faire connaître l'espace ressources dédié aux nouveaux militants.

Cet engagement se poursuit désormais au sein du syndicat avec l'inscription de militants en formation d'accompagnants ARC.

David BABAULT

Un QR code, des réseaux,
et toi au cœur de l'action !
GO !

LETTRE au PÈRE NOËL



POUR NOEL, JE SOUHAITERAIS :

01. La retraite à 60 ans, pas au pays des lutins !

02. Des conditions de travail dignes, avec ou sans bonnet rouge !

03. Du respect et de la reconnaissance sous le sapin !

04. La déconnexion pendant les fêtes, pour un vrai repos !

05. La liste est longue, mais le Père Noël a déjà posé un préavis de congés pour surcharge de travail !

MÊME LE PÈRE NOËL FAIT UNE PAUSE !
VOTRE ÉQUIPE CFDT CENTRE SERA EN CONGÉ
DU 23 DÉCEMBRE AU 1ER JANVIER.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous !



La prévention, c'est ensemble que nous la faisons.

Campagnes de sensibilisation et d'information, ateliers, stages et conseils...

Depuis plus de 20 ans, nous agissons sur les territoires pour rendre nos sociétaires acteurs de leur propre prévention, et les aider à réduire les risques au quotidien.

- Dangers de la route
- Santé et autonomie
- Gestes qui sauvent
- Dangers du quotidien
- Aléas naturels
- Risques nautiques
- Risques cyber
- Argent et éducation budgétaire

MACIF

La Macif, c'est vous.

Crédit photo : P5 / Photononstop.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Périodique de l'Union Régionale Centre CFDT - 10, Rue Théophile Naudy - 45000 Orléans - Tél. 02.38.22.38.60. - E-mail : uricentre@centre.cfdt.fr - journal trimestriel - Autorisation 10/93 CPPAP n° 0626 S 06395 - Directeur de Publication : Nathalie Dumais - Abt 1 an : 15 € - le n° 2,5 € - Comité de Rédaction : Nathalie Dumais, Rachid Bouadma, Christine Le Moal, Caroline Blot, Xavier Rahard, Teddy Aveline- Composition Clémentine Baulande - SCS CFDT Orléans Impression : Imprimerie Prévost - 280, rue Marcel Paul - 45770 Saran -

PEFC 10-31-3175 pefc-france.org